



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestion

Question écrite n° 25957

## Texte de la question

M. Bruno Le Maire attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur le volet consacré à l'immobilier dans le rapport public annuel 2013 de la Cour des comptes. Le rapport de la Cour des comptes relève en synthèse des insuffisances dans la politique de valorisation du patrimoine public immobilier des collectivités territoriales, dans la connaissance des biens, et dans la démarche d'optimisation des charges d'investissement et de fonctionnement. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de la position du Gouvernement quant à cette recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Le Maire](#)

**Circonscription :** Eure (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25957

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 mai 2013](#), page 4909

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)